

grande partie la tendance actuelle. Après une bonne année 2012, la demande pour ce minerai s'est repliée. Selon les spécialistes, les cours ont commencé leur dégringolade notamment en raison d'une offre abondante sur le marché international. Le marché des phosphates étant en reconfiguration surtout avec l'entrée d'un nouveau producteur de

Les autres minerais n'ont pas enregistré de changements majeurs par rapport à avril 2013. Sur les quatre premiers mois de 2014, les 12 000 tonnes de plomb extraites ont rapporté environ 160 MDH, dont plus de 97% à l'export. Pour sa part, le cuivre a généré environ 150 MDH entièrement à l'export pour un volume vendu de 14 000 tonnes.

l'industrie pour sa densité élevée, le barytine a, quant à lui, permis de réaliser un chiffre d'affaires de 137 MDH récoltée de la vente de quelque 142 000 tonnes de cette substance. Suit le zinc dont les ventes se sont établies à 88 MDH (20 000 tonnes). La fluorine a rapporté 43 MDH pour 16 000 tonnes vendues. Pour tous ces produits, la quasi-totalité des volumes est exportée.

aujourd'hui. «Ce changement participera certainement à attirer de nouveaux investisseurs, en rapprochant le pays du standard de ses concurrents directs, notamment ceux de l'Afrique dont les champs miniers dépassent parfois les 20 000 km²», explique un opérateur. La durée légale de renouvellement du permis d'exploitation passera à 10 ans au lieu des 4 ans en vigueur.

De l'avis des opérateurs, les mines se caractérisent par un cycle long. Du coup, les business plan sont faits généralement sur 10 ans au minimum. «Parfois avant de démarquer effectivement l'exploitation du gisement, le permis cesse d'être valide, ce qui n'est pas sans poser un sérieux casse-tête aux industriels», concède l'opérateur. Le texte prévoit également de nouvelles précisions quant aux modalités et conditions d'obtention et exploitation des gisements miniers, y compris ceux des phosphates. Le volet répressif du texte a été durci avec, en cas d'infractions, des amendes de 5 000 à 500 000 DH et une peine de prison de 3 mois à 5 ans. Du côté du ministère, l'on insiste sur le fait qu'en l'état actuel des choses, l'engouement pour les exploitations minières est certain, et l'évolution globale des permis octroyés est sur un trend haussier (Voir encadré) ■

NAOUFEL DARIF

6 108 permis octroyés pour la recherche et l'exploitation minière

Dans les mines, les permis sont de différentes natures. Ainsi le permis de recherche correspond au premier titre minier à être accordé. Il est attribué pour une première durée de 3 ans, renouvelable une seule fois pour 4 ans (soit un total de 7 ans). Ceci étant, si l'opérateur met en évidence un gisement minier, il transforme son permis de recherche en permis d'exploitation. Ce dernier est attribué pour une durée de 4 ans et renouvelable 3 fois (soit un total de 16 ans). Si la minéralisation subsiste, l'opérateur demande une prorogation exceptionnelle qui est accordée pour une durée de 12 ans (soit donc un total global d'exploitation de 28 ans). Au final, si la durée du gisement dépasse les 28 ans, la tutelle octroie une concession. A fin mars 2013, le patrimoine minier national compte 6108 autorisations dont 5283 permis de recherche, 748 permis d'exploitation et 77 concessions. 61% de ces permis sont concentrés au niveau de Souss Massa Draa, Meknes Tafilalet et la région de L'oriental. Le Grand Casablanca compte 8 permis de recherche alors que 152 permis concernent des recherches sur le territoire de Rabat ■

Le patrimoine minier n'est pas suffisamment exploité

Selon les opérateurs du secteur minier, ces réalisations restent en deçà des possibilités qu'offre le patrimoine minier du pays en raison de plusieurs entraves. C'est d'ailleurs pour mettre à plat ces barrières que la profession s'est concertée pendant plusieurs mois avec le ministère de tutelle pour l'adoption d'un nouveau code minier. Selon des sources au cabinet du ministre de l'énergie et des mines, le SGG vient de remettre le projet du nouveau texte au gouvernement pour examen. L'objectif étant de dépasser les limites du texte actuel, vieux de plus de 60 ans. A ce titre, la nouvelle mouture apporte plusieurs changements très attendus par la profession. Déjà, la superficie des zones d'exploitation sera portée à plus de

les exportations en Afrique subsaharienne.

■ **Pizzorno investit à Ifrane**
Le spécialiste français de la collecte des déchets ménagers et de la gestion des décharges vient d'investir 700 000 DH dans un nouveau parc abritant les véhicules de collecte et de nettoyage des déchets de l'entreprise à Ifrane. Pizzorno est présente dans plusieurs autres villes marocaines dont Rabat et Marrakech.

■ Don de Colorado à l'école publique

L'entreprise a fourni le matériel et la main-d'œuvre pour les travaux de peinture de l'école primaire Dar Echeikh à Dar Bouaza. Elle poursuit ainsi ses actions en faveur des écoles publiques localisées dans son environnement proche. Objectif : promouvoir une éducation de qualité à tous les enfants.

■ HPS enrichit ses solutions

Le spécialiste de la monétique a intégré le logiciel DigDash entreprise à son produit PowerCard. Elle offre ainsi à ses clients une plus grande visibilité sur leur activité grâce à cette solution déclinée en modules Issuer, Acquirer, Corporate et Retailer.

■ Air Arabia s'allie à Turkish Technic

Les deux entités ont récemment signé un contrat d'assistance technique pour les composants. Le contrat comprend également la fourniture et l'entretien selon le Chapitre ATA. Toutes les réparations et les travaux de refonte seront réalisés en Turquie.